

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**DU 10 SEPTEMBRE 2012**

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce dixième jour de septembre, de l'an deux mille douze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS : René Martineau Maire  
Léopold Larouche Conseiller (1)  
Jocelyne Lefebvre Conseillère (2)  
Yanick Lacroix Conseiller (3)  
Jocelyne Wheelhouse Conseillère (4)

ABSENTS : Claude Hardy Conseiller (5)  
Olivier Lemieux Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**OUVERTURE** La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

12-09-092 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Yanick Lacroix, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE

12-09-093 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2012**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

**COMITÉ KASUÄL**

Monsieur Samuel Rouillard, membre du comité Kasuäl, demande si la Municipalité peut prêter le local de l'Âge d'Or, lorsque ceux-ci en disposeront, à titre gratuit.

Les membres du conseil les interrogent sur les démarches faites auprès du Centre Communautaire. Aucune démarche n'a été faite.

Le conseil va étudier la demande et faire un suivi.

Le conseil demande au Comité Kasuäl de faire ses démarches auprès du Centre Communautaire en leur exposant leur demande et de demander la disponibilité et le coût du loyer.

**INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

**INFORMATIONS AVEC DÉCISION**12-09-094 **MRAR – CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Léopold Larouche, de participer à la campagne de financement du Mouvement de la relève d'Amos-Région pour une somme de cent cinquante dollars (150 \$).

ADOPTÉE

12-09-095 **RENOUVELLEMENT – AFAT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Association Forestière de l'Abitibi-Témiscamingue au coût de trente-cinq dollars (35 \$).

ADOPTÉE

**COMPTES-RENDUS****COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement du 14 mai au 10 septembre 2012.

Une lettre de félicitations pour le bon déroulement de la Route du Terroir sera envoyée à tous les employés par l'intermédiaire de leur enveloppe de paie.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est ajouté.

**FINANCES ET ADMINISTRATION****DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'août 2012.

12-09-096 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, que les comptes du mois d'août 2012 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cinquante-six mille neuf cent soixante-dix-huit dollars et quatre-vingt-six sous. (56 978.86 \$)

ADOPTÉE

12-09-097 **FORMATION WEB ET SÉMINAIRE DE PG SOLUTIONS**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, à suivre la formation web sur la préparation budgétaire le 19 septembre prochain ainsi que le séminaire concernant les nouveautés en salle à Amos le 26

septembre prochain. Aux coûts respectifs de cent vingt-cinq dollars (125 \$) et de deux cent soixante-quinze dollars (275 \$).

ADOPTÉE

12-09-098 **SESAT – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2012-2013**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par madame Jocelyne Lefebvre, d'autoriser le versement de la contribution financière de huit cents dollars (800 \$) à la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue, tel que convenu à la résolution 12-03-036.

ADOPTÉE

**QUESTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux questions du public.

**CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION**

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

12-09-099 **FORUM SUR LE BÉNÉVOLAT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, d'autoriser madame Jocelyne Lefebvre à participer au forum sur le bénévolat organiser par le Réseau Biblio le 22 septembre prochain à Rouyn-Noranda.

ADOPTÉE

12-09-100 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 21 h 12.

ADOPTÉE

---

Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière

---

Maire

*« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

12-09-094  
12-09-098

12-09-095  
12-09-099

12-09-096

Signé ce douzième jour de septembre  
de l'an deux mille douze